LES TPE : DOCUMENT A L'USAGE DES PROFESSEURS.

Ce document rassemble les instructions officielles données aux élèves (voir TPE : document à l'usage des élèves), et quelques préconisations pour les professeurs (en italique).

1) ORGANISATION GENERALE:

Les groupes de TPE sont constitués de 4 élèves au maximum.
On doit inciter les élèves à privilégier les groupes d'au moins 2 élèves, puisque les TPE doivent être un travail de groupe et que l'évaluation tient compte du travail d'équipe.

Le TPE doit obligatoirement s'inscrire dans l'un des **thèmes nationaux** fixés par le ministère.

Le carnet de bord constitue la trace écrite du cheminement du groupe et de chaque élève. Il ne sera pas évalué sur la forme mais permettra aux professeurs qui encadrent les groupes de suivre ce cheminement.

On pourra y trouver, séance après séance :

- le travail du groupe d'élèves,
- le travail de chaque élève (partage du travail),
- les références précises des documents consultés, des personnes rencontrées, des lieux visités ,
- les protocoles expérimentaux et les résultats obtenus ,
- les informations pertinentes retenues,
- les problèmes rencontrés,
- les questions que l'élève / le groupe se posent,
- les besoins/ projets pour les prochaines séances.

Veillez à la cohérence entre votre carnet de bord et le contenu de la synthèse individuelle.

Les équipes peuvent choisir de demander un carnet de bord par élève ou par groupe.

2) LE CHOIX DE LA PROBLEMATIQUE:

La problématique est le résultat d'une réflexion déjà poussée sur le thème choisi. Avant de la formuler il faut se souvenir que **le TPE doit obligatoirement concerner deux disciplines.** Un équilibre entre les deux disciplines est attendu. Lors de l'inscription à l'examen, ce sont ces deux disciplines que vous indiquerez.

Si l'une des disciplines est une langue vivante, elle ne doit pas être uniquement un objet de traduction.

Il est souhaitable que les deux disciplines puissent être laissées au choix des élèves et non imposées.

Comment faire comprendre aux élèves ce qu'est une bonne problématique :

- *on peut lui donner des exemples de bonnes problématiques*
- *on peut lui faire trouver pourquoi certaines problématiques ne sont pas bonnes. Voir les exemples donnés dans le diaporama académique disponible à l'adresse ci-dessous :* http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/tpe/ressources-pedagogiques/

Une définition de la problématique pourrait être :
« Questionnement qui amène à une réflexion, une démarche et auquel il n'est pas possible de répondre de façon immédiate ou descriptive mais de façon argumentée, critique et personnelle ».

Quelques exemples de formulations non pertinentes :

- *« Le GPS : comment se repérer avec précision sur la Terre ? » (présage d'un travail de type exposé)*
- *« Comment fonctionne l'œil ? » (présage d'un travail de type exposé)*
- *« Les chevreuils sont-ils perturbés par le changement d'heure été / hiver ? » (problématique absurde)*

Quelques exemples de formulations pertinentes:

- *« Comment au fil des années les progrès scientifiques se sont-ils répercutés dans les séries et films policiers ? » (SVT – Allemand)*

- *« En quoi la toile d'araignée est-elle un piège bien construit (forme et matériau)? » (SVT / Maths)*
- *« Pourquoi peut-on dire que la structure des alvéoles dans la ruche est optimale? » (SVT / Maths)*
- *« Comment les moteurs à explosion réussissent-il à s'adapter aux nouvelles normes environnementales ? » (Physique / SI)*
- *« Le coup de foudre est-il le fruit du hasard? » (SVT / Maths)*
- *« La grande distribution peut-elle utiliser l'argument de la "crise du pouvoir d'achat" à des fins commerciales ? » (SES / Histoire-Géo) :*
- *« Dans quelle mesure la presse écrite a-t-elle joué un rôle de contre-pouvoir, aux Etats-Unis, depuis 2001 ? »*
- *« Dans un journal écrit, le courrier des lecteurs est-il un contre-pouvoir ? »*
- *« En quoi le choix des jouets par les parents se conforme-t-il à des rôles sociaux-sexués? » (SES / HG)*
- *« La grande distribution peut-elle utiliser l'argument de la "crise du pouvoir d'achat" à des fins commerciales ? » (SES / HG)*
- *« Comment la vie du Caravage a-t-elle infusé son œuvre ? » (Lettres / HG)*
- *« Les médias sont-ils les seuls responsables de l'anorexie ? »*

3) LE TRAVAIL DE RECHERCHE :

La recherche peut prendre de nombreuses formes, par exemple :
- recherche bibliographique, études de documents, au CDI ou dans des bibliothèques
- recherche sur internet
- expérimentations
- sorties sur le terrain, interviews, rencontre de professionnels.

*La présence des élèves est **obligatoire** pendant les 2 heures hebdomadaires. Les élèves peuvent parfois effectuer une recherche à l'extérieur de l'établissement pendant les heures de TPE à condition d'en avoir prévenu les professeurs encadrant selon le protocole d'accord mis en place dans chaque lycée par le chef d'établissement*.

4) LA PRODUCTION FINALE :

La production finale doit pouvoir répondre (ou tenter de répondre) à la problématique.
Elle peut prendre n'importe quelle forme adaptée à la problématique: dossier, posters, diaporama, film, pièce de théâtre, expérience avec son protocole, maquette, poèmes, magazine, « une » de journal, carte mentale, exposition, page internet, blog, jeu de société…
Le jury acceptera toute forme de production, pourvue qu'elle soit adaptée à la problématique.

La production doit être assez explicite pour le jury.
Par exemple, si la production finale est une maquette, une expérience, un costume de théâtre… on incitera les élèves à l'accompagner d'un mode d'emploi, d'un protocole, d'une notice… permettant au jury de comprendre comment la production répond à la problématique.

5) LA SYNTHÈSE PERSONNELLE :

C'est un document de une à deux pages au maximum, *construit à l'aide d'un traitement de texte*.
CHAQUE ELEVE du groupe rédige sa propre synthèse personnelle.
Cette synthèse :
- annonce la problématique.
- fait apparaître la contribution personnelle.
- décrit le parcours suivi : raisons du choix du thème, du sujet…).
- rappelle les différentes étapes qui ont mené à la problématique
- justifie le support utilisé...
- contient un bilan personnel : difficultés rencontrées (travail de groupe, difficultés à trouver les documents, difficultés à problématiser…) et satisfactions (progrès, apports méthodologiques, connaissances nouvelles…).

Si la forme de la production finale ne permet pas de le faire, la synthèse inclut une bibliographie et / ou une sitographie.

Les TPE peuvent être l'occasion pour l'élève d'apprendre à présenter une bibliographie ou une sitographie. Une fiche « Rédiger une bibliographie » est disponible sur le site académique à l'adresse : http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/tpe/ressources-pedagogiques/

La production et la synthèse personnelle sont à rendre pour le ……. au plus tard.
Pour des raisons pratiques, un établissement pourra demander aux élèves de rendre leurs productions quelques jours plus tôt. Par contre, la date limite de remise, fixée par le rectorat, est à respecter ***impérativement****.*
Le carnet de bord ne peut être exigé. L'élève pourra toutefois le rendre avec sa synthèse s'il estime que cela peut l'avantager.

6) L'EVALUATION :

a- Evaluation du travail de l'année :

Les professeurs qui encadrent les groupes de TPE attribueront une note sur 8 à chacun des élèves, selon les critères suivants :

Recherche documentaire	- Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet - Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)
Démarche	- Adaptation de la démarche au sujet - Tenue d'un carnet de bord - Planification du travail
Contenus disciplinaires	- Appropriation et association de connaissances et de compétences
Contribution au travail collectif	- Esprit d'initiatives et prise de responsabilité - Souci d'un travail d'équipe

b- Epreuve orale : entre ……. et le ……..

La notation prend en compte pour chacun des élèves du groupe :

pour 6 points, la production finale proprement dite du travail personnel encadré et la synthèse personnelle de deux pages maximum, rédigée par chaque élève qui sert à individualiser l'appréciation ;

Production finale	- Pertinence de la forme choisie avec le sujet traité - Inventivité - Soin apporté au travail - Production achevée
Note synthétique	- Cohérence de la construction (plan et enchaînement) - Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) - Restitution de l'ensemble de la démarche

pour 6 points, une soutenance orale, d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de 10 minutes par élève, qui se décompose en deux temps d'égale durée :

- un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves présente le travail réalisé (5 minutes par élève à répartir au choix du groupe); ***Le jury n'intervient pas durant cette période****.*
- un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution personnelle (5 minutes par élève).

Présentation argumentée	- Construction de l'exposé - Argumentation et justification des choix - Réactivité face aux questions - Richesse des connaissances mises en jeu
Expression orale	- Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) - Prise de distance par rapport aux notes écrites

Les oraux blancs *ne sont pas obligatoires, mais peuvent s'avérer utiles et formateurs pour les élèves.*

L'accompagnement personnalisé *mis en place en première à la rentrée 2011 peut être une occasion de proposer aux élèves un travail sur l'oral.*

Quelques conseils pour la présentation orale :

- présenter **brièvement** la problématique, les grandes lignes la démarche suivie, le choix du type de production, les ressources qui vous ont été utiles, la manière de travailler collectivement et individuellement, la répartition des tâches…
- développer ou commenter **certains aspects** du contenu de la production (éviter la lecture complète d'un dossier !) et être en mesure d'argumenter le choix de ces aspects ;
- indiquer la **conclusion** que vous pouvez donner à votre problématique, en y apportant un regard critique ;
- évoquer éventuellement les satisfactions et difficultés rencontrées, les manières d'y pallier que vous avez pu ou non mettre en œuvre, les enseignements que vous avez tirés de cette expérience.

Il est important, au sein de chaque établissement, d'harmoniser les pratiques d'évaluation (tant sur le suivi que lors de l'oral)

Ce document est validé par l'ensemble des professeurs encadrant les TPE